

Le choix de la traction animale pour la période des vendanges

Depuis quelques mois, le Clos Columbu, à Lumiu, travaille avec Bianca, une jeune mule, qui participe aux travaux de plantation, de labourage mais également de vendanges sur certaines parcelles du domaine viticole. Un retour au patrimoine culturel et insulaire



Avec l'aide de la traction animale, le sol doit être travaillé très régulièrement.



A lors que l'ensemble des domaines viticoles de Balagne ont débuté la période des vendanges, le Clos Columbu, selon les parcelles, alterne l'utilisation d'un tracteur et la traction animale afin de récolter les grappes de raisin arrivées à maturité. Des vendanges précoces dues principalement aux conditions climatiques de ces dernières semaines.

« Nous les avons débutées le 15 août dernier, explique Paul-Antoine Suzzoni, le fils des vigneron. Certaines parcelles sont très ensoleillées, ce qui provoque une maturation plus rapide. Je pense notamment à certains cépages comme le Sciacarello ou encore le Vermetino qui supportent mal le manque d'eau et les fortes chaleurs. » 70 % des cépages rouges et une partie des cépages blancs sont ramassés à la main afin de garantir une certaine qualité.

« Nous avons un problème de temps. Sur les 64 hectares du domaine, nous ne pouvons pas nous permettre de tout vendanger à la main. Certains cépages doivent être rentrés en chambre froide rapidement. » Malgré l'emploi d'une vingtaine de personnes, la tâche reste importante. Les vendanges débutent au lever du jour et vont s'étaler jusqu'à la mi-septembre.

Depuis 2017, le Clos Columbu adopte la traction animale.

« Cette année, nous avons pu récolter la première parcelle qui avait été plantée en 2017, grâce à la traction animale, reprend-il. Notre ami Jean-Claude Lorenzoni, muletier, nous a aidés dans cette démarche. Propriétaire de plusieurs équidés, il se rend régulièrement sur notre domaine, notamment pour proposer des promenades en calèche. Il y a quelques mois, nous avons, à notre tour, acquis Bianca, une jeune mule qui nous accompagne non seulement dans des travaux de plantation, de labourage, mais également de récolte. » Une volonté de valoriser le patrimoine insulaire et de retrouver les traditions ancestrales. Un pari audacieux que cette famille de vignerons ne regrette absolument pas.

Renouer avec le patrimoine insulaire

« Les deux mules de Jean-Claude Lorenzoni travaillent le labourage de la terre sur dix hectares. L'animal passe non seulement dans les rangs de vignes, mais également autour des ceps. L'idée est de surveiller l'impact sur le sol et sur la vigne. Nous sommes satisfaits du résultat puisque les cépages sont vigoureux et résistent davantage

à la sécheresse. » Au-delà du travail de la terre, la famille Suzzoni souhaite également développer les promenades en calèche ainsi que l'utilisation des équidés pour la période des vendanges.

« Cette année, ma mère a commencé les premières vendanges avec sa mule et quelques ânes. La tâche est relativement simple : les grappes de raisin sont déposées dans des caçettes. Une fois pleines, elles sont chargées sur une remorque, tirée par un âne qui passe entre les rangs. Les vendangeurs n'ont plus qu'à transférer la charge de l'animal dans une autre remorque, tirée par la mule. Cette dernière peut alors se rendre à la cave du domaine et mettre les récoltes à l'abri. » Une technique qui apporte de nombreux avantages.

« L'impact environnemental n'est pas négligeable. Nous utilisons moins les tracteurs et donc forcément moins d'essence. De ce fait, la pénibilité due au bruit des moteurs est réduite pendant la période des vendanges. Utiliser l'animal est un moyen de renouer avec la tradition et la culture insulaire. En effet, l'homme s'est peu

à peu éloigné de ce travail avec les équidés. Nous avons donc souhaité développer cette technique sur une partie de nos parcelles. L'idéal serait d'atteindre trois hectares d'ici l'année prochaine où les vendanges se feront exclusivement avec l'aide de ces animaux. » Malgré tous ces avantages, Paul-Antoine Suzzoni constate également certains inconvénients : un travail plus exigeant et un regard plus attentif sur l'humidité du sol.

« Avec la traction animale, le sol doit être travaillé beaucoup plus régulièrement. Il faut intervenir au bon moment. Si le sol est trop dur ou au contraire trop humide, l'animal ne peut pas labourer. Finalement, son travail s'avère assez complémentaire du travail mécanique. Chaque technique a ses avantages et ses inconvénients. »

Une première expérience de récoltes satisfaisante pour la famille Suzzoni, qui souhaite poursuivre cette relation privilégiée avec l'animal et valoriser ainsi le retour de cette technique ancestrale qui a toujours fait partie du patrimoine insulaire.



La famille Suzzoni souhaite avant tout valoriser le patrimoine insulaire.



La traction animale comporte de nombreux avantages durant toute l'année.



Une vingtaine de personnes s'active à la tâche six jours par semaine.